

## Définition de l'état de la population d'anguilles sur le bassin versant de la Seudre par des suivis spécifiques sur l'ensemble des compartiments.

Auteurs : BUARD Eric (1), ALBERT François(2), POSTIC-PUIVIF Audrey (3), TALLERIE Sammie (3)

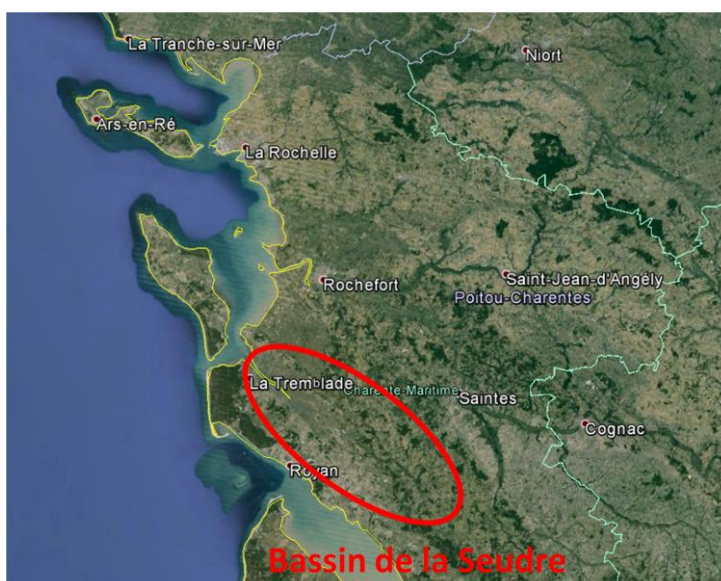
Adresses :

- (1) CREEA, Prise de Terdoux 17480 Le Château d'Oléron, [eric.buard.creaa@orange.fr](mailto:eric.buard.creaa@orange.fr)
- (2) Groupement des Fédérations de Pêche de Poitou-Charentes, 5 rue Chante-Caille, ZAC des Charriers, 17100 Saintes, [f.albert@peche16.com](mailto:f.albert@peche16.com)
- (3) EPTB Charente, 5 rue Chante-Caille, ZAC des Charriers, 17100 Saintes, [audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net](mailto:audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net)

Personne(s) qui présente(nt) la communication :

La Cellule Migrateurs Charente Seudre est composée de l'institution du fleuve Charente (EPTB), du Groupement des fédérations de pêche du Poitou-Charentes et du Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREEA). Depuis 2009, cette cellule travaille sur la base d'un programme d'actions unique pour la sauvegarde et la restauration des poissons migrateurs.

La Seudre est un fleuve côtier d'environ 71 km de longueur drainant un bassin versant de 780 km<sup>2</sup>, l'estuaire représentant plus de 35% du linéaire. La limite de salinité est constituée par un ouvrage. L'estuaire est bordé par 9 050 Ha de marais salés et 5 570 Ha de marais doux. Les marais salés endigués étaient initialement conçus pour l'exploitation du sel. Dès le XVII<sup>ème</sup>, un tiers a été transformé en fossés à poissons. Accueillant des alevins de nombreuses espèces (*bars*, *mulets*, *dorades*...), ils étaient surtout exploités pour l'anguille.



La proximité de l'océan et la présence du plus vaste ensemble de marais salés de la façade atlantique française font de la Seudre un axe privilégié pour la colonisation de l'anguille. C'est dans ce contexte que le bassin de la Seudre s'inscrit dans une démarche multi partenariale pour suivre l'évolution de la population d'anguille.

Aujourd'hui, sur les différents compartiments (estuaire, marais, fleuve) les acteurs locaux se mobilisent et les actions permettent, dans une certaine mesure, la réalisation de restauration et d'amélioration de la fonctionnalité des milieux (mise en place du SAGE Seudre, réhabilitation des fossés à poissons, aménagement de passe à poissons...). L'ensemble de ces travaux permettront, à court terme, la poursuite d'actions opérationnelles et une gestion efficace visant à préserver la population d'anguille.

Les actions ciblées anguilles sur la Seudre sont :

#### Estuaire/civelles

- un suivi de la pêche professionnelle maritime sur la population de civelles pour estimer le taux d'exploitation de la pêche dans l'**estuaire**. Un modèle de calcul (GEMAC) est utilisé en fonction des données disponibles auprès du CRPMEM Poitou-Charentes.
- un suivi des remontées de civelles à la passe de Saujon en amont de la zone de pêche maritime (à l'**interface zone maritime et zone fluviale**) réalisé par la Fédération de pêche de Charente-Maritime.

#### Marais/Civelles

- Un suivi des anguilles au stade civelle entrant en **marais salé** de la Seudre est en construction pour estimer la part des civelles qui entrent dans le marais (filet chaussette de maille 0,8mm). Assuré par la Cellule Migrateurs.

#### Marais/ Anguilles Jaunes

- un suivi des anguilles jaunes (>25cm) est effectué en fossés à poissons en **marais salé** de la Seudre (engins passifs type verveux double nasse maille 6mm). Assuré par la Cellule Migrateurs.

#### Partie fluviale

- un suivi sur la **partie fluviale** est aussi réalisé avec des pêches électriques, focalisé sur les jeunes individus (en phase de colonisation). Assuré par la Cellule Migrateurs.



Pour assurer l'ensemble de ces suivis, des protocoles ont été montés, testés et améliorés (modélisation, suivis avec les pêcheurs, piégeages (flottangs), verveux, pêches électriques...).

De nombreux partenaires participent à la sauvegarde et à la restauration des fonctionnalités et travaillent en réseau. La Cellule Migrateurs anime ce réseau et mets en commun les données. Les informations sont valorisées dans le cadre du Tableau de Bord Anguille Seudre ([www.migrateurs-charenteseudre.fr](http://www.migrateurs-charenteseudre.fr)) et aide à optimiser la gestion localement.

En perspective, il est prévu le suivi simultané sur une même année des 3 compartiments principaux (estuaire, marais et partie fluviale) pour mieux comprendre la répartition de l'espèce dans le bassin versant.

Mots clés : bassin versant Seudre, marais salé, civelles, anguilles, suivis